

Avec la signature du contrat stratégique de la filière ferroviaire, ce mardi 9 avril 2019, c'est toute le secteur qui s'engage pour 13 actions prioritaires autour de cinq axes afin de préparer le monde ferroviaire de demain.

Toute la filière ferroviaire française (ou presque) avait rendez-vous ce 9 avril au ministère de l'Economie et des Finances pour la signature de son "contrat de filière". Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, Henri Poupart-Lafarge, président du Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire et PDG d' [Alstom](#) , et Louis Nègre, sénateur LR des Alpes-Maritimes et vice-président du CSF ferroviaire, ont paraphé le contrat stratégique, en présence des Régions de France et des organisations syndicales.

Ce contrat engage toute la filière à agir pour l'avenir, tant au niveau de la recherche, de la transformation digitale que de la formation. 13 actions prioritaires ont été définies autour de 5 axes.

Des trains décarbonés et une plateforme numérique

Le premier concerne la recherche et l'innovation avec deux directions essentielles : les trains à hydrogène ou à batterie pour supprimer les trains diesel, mais aussi les futurs trains autonomes sur lesquelles les industriels du secteur travaillent en équipes. Sur les trains décarbonés, la [SN CF](#) , les industriels et les régions sont déjà en ordre de bataille pour proposer dans les cinq ans à venir des trains hybrides et à hydrogène. A [Alstom exploite déjà commercialement une ligne dans le nord de l'Allemagne avec son train i-Lint.](#)

Le second concerne la transformation digitale et le déploiement d'une plateforme numérique de filière qui doit accélérer la numérisation des petites et moyennes entreprises.

Le troisième axe défini est l'international. Il s'agit de rendre la filière plus performante et compétitive pour s'attaquer aux marchés internationaux. Si Alstom et consorts engrangent les succès à l'international, les PME ont du mal à franchir les frontières.

Le quatrième axe est également essentiel. Il s'agit de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) à laquelle participent des représentants syndicaux. Le secteur est confronté dans certains métiers à une pénurie de compétences et au vieillissement de la population ouvrière. Les syndicats réclament donc de former des jeunes et notamment à l'évolution des métiers.

Enfin, la cinquième priorité concerne la modernisation du réseau ferré national, " *pierre angulaire du système ferroviaire français et de la filière industrielle*", selon le communiqué du ministère des Transports. Le gouvernement investit massivement dans ce domaine avec SNCF Réseau, notamment sur les lignes Intercités et régionales, afin de développer la priorité de la future loi d'orientation des mobilités (LOM) : les transports du quotidien.

Un CA de 3,8 milliards d'euros

La filière ferroviaire tricolore représente 1 300 entreprises comptant 29 000 salariés, dont 90% de PME, et un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros, dont 26% est réalisé à l'export.